

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 24 Février 2022

Délibération n°20220224\_04\_b

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 44 – 1 = **43**

Pouvoirs : 7 – 2 = **5**

Suppléants : **6**

= **VOTANTS : 54\***

- dont « pour » : 53

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 1

**Objet : BUDGET SPANC**

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Le jeudi 24 février 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17/02/2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'AIGRE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – PAPILLAUD Sonia – CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Eric - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

**\*M. le Président Christian CROIZARD sort de la salle et ne prend pas part au vote des CA = moins 2 pouvoirs**

Suppléants remplaçant un titulaire :

SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain

BAUDRILLART Agnès suppléante de BORNE Bernard

SAGNE Annie suppléante de MUGNIER Pierre-Hermann

RAMOS Sylvie suppléante de JEUNE Karine

BOULLET Jean-Marc suppléant de CHARRIAUD Sébastien

ROUDIER Jonathan suppléant de MAGNANT Jocelyne

CAILLAUD Nadia pouvoir à BONNET Franck

DUGOIS Dominique pouvoir à COYAUD Pierrick

~~THURU Marie Danièle pouvoir à CROIZARD Christian~~

~~LEMAIRE Marie Claude pouvoir à CROIZARD Christian~~

CLAVAUD Gérard pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

LACROIX Aurélie pouvoir à ETIENNE Murielle

-----  
Absents excusés : GUYON Jean-Guy - SEVRIT Raymond.

Absents non excusés : PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - LAMAZIERE Véronique – HENTRY Jimmy - TEILLET Anne - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

-----  
Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – SPANC**

L'article 4.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'arrêté des comptes de la Communauté de Communes Cœur de Charente est constitué par le vote de l'assemblée délibérante du compte administratif présenté par le Vice-Président en charge de l'Assainissement, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président en charge de l'Assainissement du compte administratif de l'exercice 2021 dont les résultats sont les suivants :

**Section Investissement :**

<u>Dépenses :</u>	Prévisions	73 132.00 €
	Réalisations	22 570.98 €
	Restes à Réaliser	0.00 €
<u>Recettes :</u>	Prévisions	73 132.00 €
	Réalisations	15 894.85 €
	Restes à Réaliser	0.00 €

**Section de Fonctionnement :**

<u>Dépenses :</u>	Prévisions	260 500.00 €
	Réalisations	156 332.00 €
<u>Recettes :</u>	Prévisions	260 500.00 €
	Réalisations	164 279.22 €

**Résultat de clôture de l'exercice 2021**

<u>Investissement :</u>	Résultat de l'exercice	- 6 676.13 €
	Résultat reporté	46 584.25 €
	Résultat cumulé	39 908.12 €
<u>Fonctionnement :</u>	Résultat de l'exercice	7 947.22 €
	Résultat reporté	95 931.43 €
	Résultat cumulé	103 878.65 €

Considérant que Monsieur le Président s'est retiré pour le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à la majorité décide :

- **D'APPROUVER le compte administratif 2021 du budget annexe du SPANC.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

**Le Vice-Président,  
Didier BERTRAND**

